



# UNION INTERPARLEMENTAIRE

5, CHEMIN DU POMMIER  
CASE POSTALE 330  
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50 - FAX (41.22) 919 41 60 - E-MAIL [postbox@mail.ipu.org](mailto:postbox@mail.ipu.org)  
TELEGRAPHIC ADDRESS : INTERPARLEMENT GENEVE

*Vérier à l'audition*

## **DECLARATION DE M. EBENEZER SEKYI HUGHES, PRESIDENT DU PARLEMENT DU GHANA, REPRESENTANT L'UNION INTERPARLEMENTAIRE**

### **Comité plénier, CNUCED XII**

*(Accra, 21 avril 2008)*

Monsieur le Président,  
Excellences,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Honorables délégués,  
Mesdames et Messieurs,

Je tiens à vous remercier très chaleureusement d'avoir invité l'Union interparlementaire (UIP) à contribuer à vos délibérations. Ce geste est le signe que les responsabilités essentielles que les parlementaires doivent assumer en projetant une vision globale du développement humain sont bien reconnues. En qualité de président du Parlement du Ghana, je vous souhaite à tous une très chaleureuse bienvenue dans notre pays.

L'UIP n'est pas une instance de développement politique; elle n'est pas spécialisée non plus dans les questions du commerce international. C'est une organisation mondiale qui représente quelque 150 parlements nationaux. Pour le dire dans le jargon économique qui a cours ici, l'UIP a pour mandat de constituer le capital politique nécessaire à l'instauration de la paix et de la démocratie, dont dépendent le développement et le respect des droits de l'homme.

De même que le commerce et le développement sont étroitement liés en cette période de mondialisation, le développement et la démocratie ne sont plus aujourd'hui que les deux faces d'une même médaille. L'édifice complexe du développement sera toujours fragile si ces fondations démocratiques manquent de solidité; mais la démocratie, sans le développement, ressemble à ces chantiers abandonnés dont on examine les puissantes fondations pour se demander ce qu'elles deviendront si rien n'est construit dessus. C'est la raison pour laquelle les questions de développement nous occupent tant.

Dernièrement encore, nous avons fait la preuve de notre attachement au développement : c'était à notre 118<sup>ème</sup> Assemblée au Cap, en Afrique du Sud, où, il y a seulement quelques jours, des centaines de parlementaires étaient réunis pour débattre des moyens de "faire reculer la pauvreté". A la conclusion de l'Assemblée, ils ont adopté un message à transmettre à la CNUCED XII comme contribution officielle à cette importante conférence. Des exemplaires de ce message devraient être à votre disposition dans cette salle.

Monsieur le Président,

Pendant les quatre années qui se sont écoulées depuis la dernière session de la CNUCED, de nombreuses évolutions positives se sont produites ou amorcées à travers le monde et en particulier dans les pays en développement. Cependant, ne nous faisons pas d'illusions. La plupart des pays ne sont pas suffisamment avancés pour réaliser tous les Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015, et l'Afrique subsaharienne a pris un tel retard par rapport au peloton qu'elle risque de manquer presque tous les objectifs.

Nous devrions tous nous inquiéter du fossé qui se creuse entre les nantis et les démunis, tant à l'intérieur de nos pays qu'entre eux. L'exclusion, l'inégalité et l'isolement social sont le cancer du corps politique. Soumis à un examen plus rigoureux, le bilan économique généralement positif des quatre dernières années fait apparaître des zones d'ombre. La croissance économique, notamment, ne s'accompagne pas d'une forte intensité d'emploi et les gains de productivité ne sont pas répartis de manière égale entre les travailleurs; les flux des investissements restent géographiquement déséquilibrés et le secteur agricole continue à être négligé par rapport au reste de l'économie.

Sur le plan de l'environnement aussi, les pays en développement ont encore un énorme travail à accomplir pour s'engager sur la voie d'une protection durable. Pour ne mentionner que deux questions, et de taille, parmi celles qui restent à régler, il est lamentable que deux milliards d'êtres humains n'aient pas encore l'électricité et que l'eau potable devienne une marchandise réservée à un petit nombre. Les pays en développement et les pauvres en général sont déjà lourdement pénalisés par les atteintes causées à l'environnement par les changements climatiques.

L'UIP s'est intéressée à la libéralisation du commerce comme moteur de la croissance et du développement économiques. Notre objectif, ces dernières années, a été de favoriser l'instauration, par le Cycle de Doha de l'OMC, d'un régime commercial multilatéral. Nous nous employons à faire mieux comprendre aux parlementaires les nombreuses questions en jeu afin de sortir les négociations de leur impasse actuelle. Pour ce qui est des politiques, nous avons plaidé pour une augmentation de l'aide au commerce qui permette aux pays en développement d'exploiter pleinement leur potentiel commercial, et pour l'exécution intégrale de l'engagement pris envers les pays les moins avancés de leur ouvrir les marchés sans percevoir de droits ni fixer de quotas. Tout en reconnaissant l'abaissement général des droits de douane, nous déplorons la multiplication pernicieuse des barrières non tarifaires et des subventions, en particulier dans les secteurs qui présentent le plus d'importance pour les pays en développement.

Seules l'ouverture et la transparence peuvent permettre au Cycle de Doha d'aboutir. C'est pourquoi nous avons institué, il y a quelques années, une conférence parlementaire sur l'OMC. La Conférence, qui maintenant a pris ses marques, rassemble régulièrement des parlementaires de pays développés et de pays en développement pour encourager la concertation, dissiper certaines des craintes qui affectent le débat commercial au niveau national et contribuer à démystifier des questions qui sont souvent d'une technicité excessive.

Outre le commerce, les pays ont besoin d'un surcroît de financement pour emprunter le chemin du développement. La semaine dernière, à notre Assemblée du Cap, nos membres ont adopté une résolution complète sur l'aide, qui donne des instructions détaillées pour améliorer l'appropriation, l'alignement, l'harmonisation et la responsabilité mutuelle conformément aux

principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. L'Union interparlementaire travaille aussi directement avec le nouveau Forum du Conseil économique et social des Nations Unies pour la coopération au développement afin de rapprocher les parlements de ces débats qui, nous l'espérons, donneront aussi naissance à des initiatives parlementaires concrètes sur le terrain.

Il est un autre point essentiel sur lequel il faut, à notre avis, redoubler d'efforts pour stimuler le développement : je veux parler du rôle économique et politique des femmes. Nous avons besoin, pour le moins, de lois et de normes du travail plus rigoureuses pour garantir aux femmes des droits à la propriété et l'application du principe "à travail égal, salaire égal". Les politiques économiques et sociales, comme d'ailleurs l'aide extérieure, devraient viser plus explicitement les femmes, en particulier par le biais du processus budgétaire. Sur le terrain politique, les progrès vers la parité restent trop lents, hormis dans quelques cas exceptionnels. Les femmes occupent en moyenne 17,9 % seulement des sièges parlementaires dans le monde. L'instauration de l'égalité entre hommes et femmes en politique illustre bien aussi la façon dont la démocratie favorise le développement car, aussi longtemps que les femmes ne sont pas équitablement représentées dans les instances décisionnaires, il est difficile d'imaginer comment les politiques de développement pourront tenir compte de leurs besoins particuliers. Au cours des dernières années, nous avons donc intensifié notre action dans ce domaine, multipliant les ateliers et publications pour parlementaires et faisant campagne pour sensibiliser les esprits au rôle des femmes en politique, souvent d'ailleurs en coopération avec les Nations Unies.

Lorsque tout sera dit et fait dans les domaines que je viens de mentionner, les efforts de développement échoueront encore s'ils ne visent pas à donner à tous un travail décent. C'est cela qui détermine avant tout un développement rationnel : un travail décent, sans danger et assorti d'une rémunération équitable. C'est souvent le premier pas vers l'autonomisation et la participation politique des citoyens.

C'est donc un soutien sans réserve que l'UIP apporte au programme de l'OIT sur le travail décent. Nous sommes d'avis que ce programme doit être placé plus que jamais au centre des politiques de développement national. Il faut qu'à tous les niveaux de la prise de décision se manifeste la ferme volonté d'investir davantage dans les êtres humains afin qu'ils puissent trouver ou créer l'emploi qu'ils veulent. Nous avons plaidé en particulier pour des politiques de soutien à la création d'entreprises, qu'il s'agisse de petites ou de moyennes entreprises ou même de micro-entreprises. Les petites entreprises, formelles ou informelles, sont l'avenir du monde en développement et le meilleur tremplin vers le progrès.

Monsieur le Président,

Toutes les questions du commerce et du développement reposent en définitive sur une équation politique. C'est pourquoi nous continuerons à aborder les questions du développement sous l'angle de la construction de la démocratie, pour veiller à ce que tous, y compris les pauvres et les minorités, soient équitablement représentés dans les instances décisionnaires et que le processus politique dans son ensemble soit marqué par l'ouverture, la transparence et la responsabilité mutuelle. Des parlements libres et honnêtement élus, bien armés pour exercer leurs fonctions législatives, budgétaires et de contrôle, ne sont peut-être pas une condition suffisante pour garantir le développement mais ils sont certainement nécessaires à cette fin.

Merci.